

Rumigny - traversée de la Commune (RD 75)

Aménagements de sécurité



Rumigny - traversée de la Commune (RD 75)

Situation



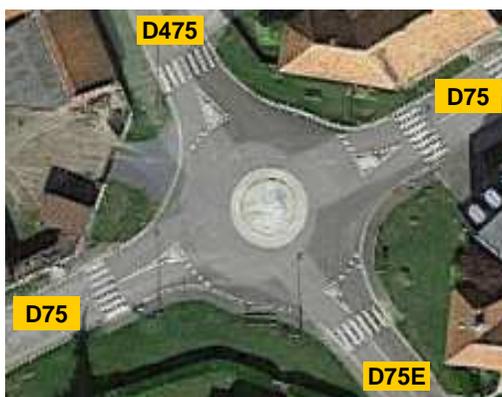
Rumigny - traversée de la Commune (RD 75)

Contexte

Sur la traversée ouest-est de Rumigny (RD 75), 5 intersections sont gérées par des cédez-le-passage sur l'axe principal, au profit des voies communales latérales. Ces cédez-le-passage, installés pour réduire la vitesse, ne sont pas respectés. Ces « priorités inversées » ne sont, de toute façon, pas conformes à l'esprit de la réglementation définie par le Code de la Route.

Ces 5 intersections peuvent être mises en priorité à droite. Il est alors souhaitable d'avoir de « vrais » aménagements réducteurs de vitesse.

Un giratoire a déjà été aménagé en 2015, au centre de la commune, au carrefour des RD 75 / 475 / 75E



Rumigny - traversée de la Commune (RD 75)

Propositions d'aménagement

Pour pouvoir traiter l'ensemble de la traversée de la commune et retirer les cédez-le-passage non-conformes (priorités inversées), il est proposé de réaliser plusieurs aménagements permettant de réduire les vitesses excessives.

Afin de respecter le budget de l'opération, certains de ces aménagements seront des chicane-écluses simples et peu onéreuses en réalisant des ilots bordurés en chaussée, tout en conservant le fil d'eau (caniveau) pour ne pas modifier la gestion des eaux pluviales.

0. Centre de la Commune : giratoire, réalisé en 2015.
1. Entrée Est - route de Sains, après la rue de la Justice : chicane-écluse avec 2 ilots.
2. Entre la rue de la Bachie et la rue de la Panneterie : chicane-écluse avec 2 ilots.
3. Entrée Ouest – route de Saint-Sauflieu : aménagement à étudier et réaliser ultérieurement.
4. Carrefour rue du Château/de Loeuilly : aménagement du carrefour avec modification de priorité. Sera réalisé ultérieurement.



Rumigny - traversée de la Commune (RD 75)

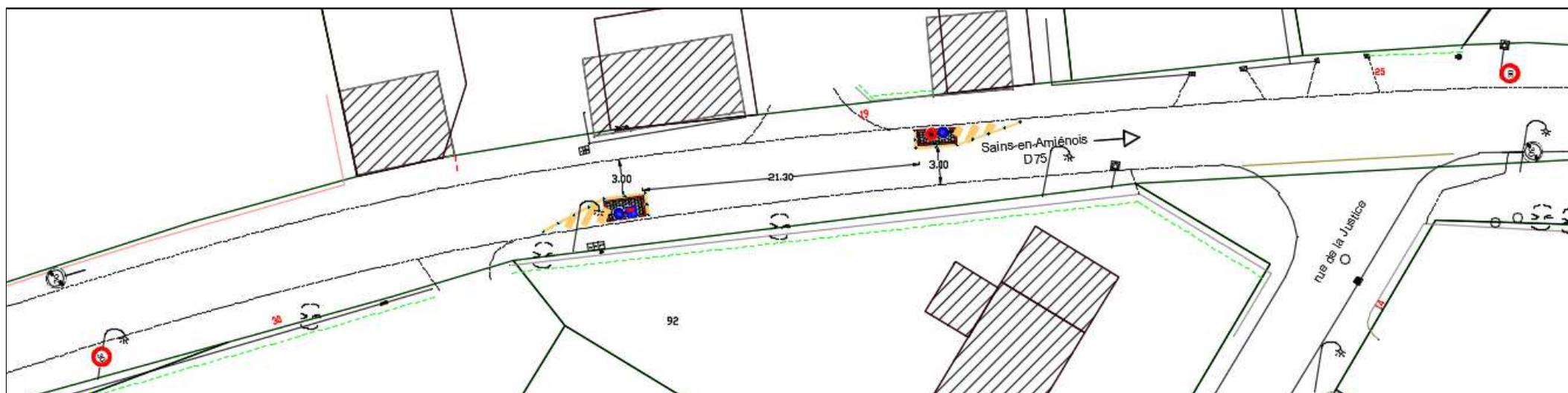
Propositions d'aménagement

① Entrée Est - route de Sains

De précédentes propositions ont été étudiées mais ne donnaient pas satisfaction :

- un aménagement réducteur de vitesse au carrefour avec la rue de la Justice. La configuration des lieux ne permettait pas un aménagement réellement efficace et sécuritaire.
- une chicane-écluse en entrée de commune, avant la rue de la Justice. Ce dispositif posait un problème de visibilité pour les véhicules sortant de la commune.

Il a donc été décidé de réaliser un aménagement de type chicane-écluse simple après la rue de la Justice. 2 ilots en bordure A2 et remplissage en pavés seront réalisés en chaussée, espacés de 21,30 m. La largeur de voirie sera de 3 m au droit des ilots, qui seront franchissables par les engins agricoles. Le caniveau est conservé pour préserver l'écoulement des eaux pluviales. Des plots rétro réfléchissants la lumière seront installés le long des bordures.



Rumigny - traversée de la Commune (RD 75)

Propositions d'aménagement

② Entre la rue de la Bachie et la rue de la Panneterie

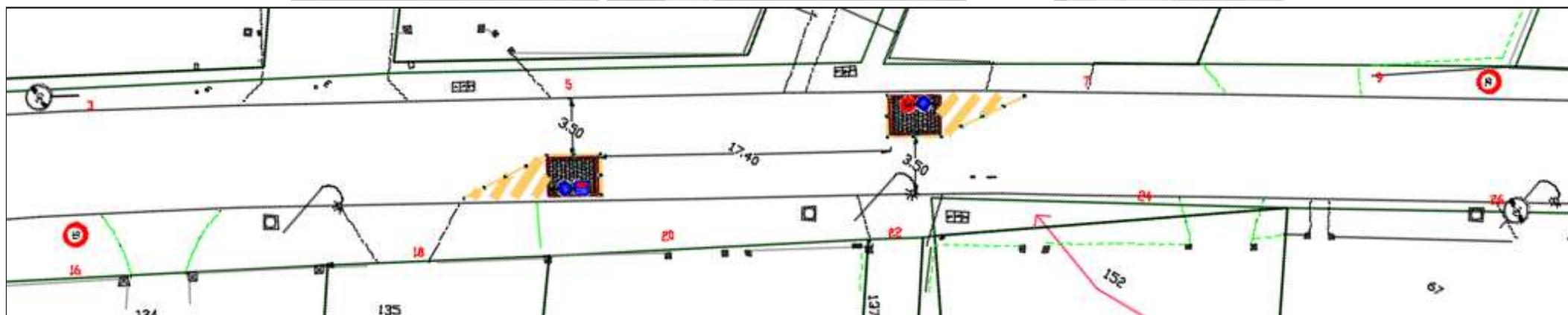
Réalisation d'une chicane-écluse simple. 2 ilots en bordure A2 et remplissage en pavés seront réalisés en chaussée, espacés de 17,40 m. La largeur de voirie sera de 3,50 m au droit des ilots, qui seront franchissables par les engins agricoles. Le caniveau est conservé pour préserver l'écoulement des eaux pluviales. Des plots rétrofléchissant la lumière seront installés le long des bordures.



Hébecourt - Route de Rumigny (RD 475)



Saint-Saulieu (RD 162)



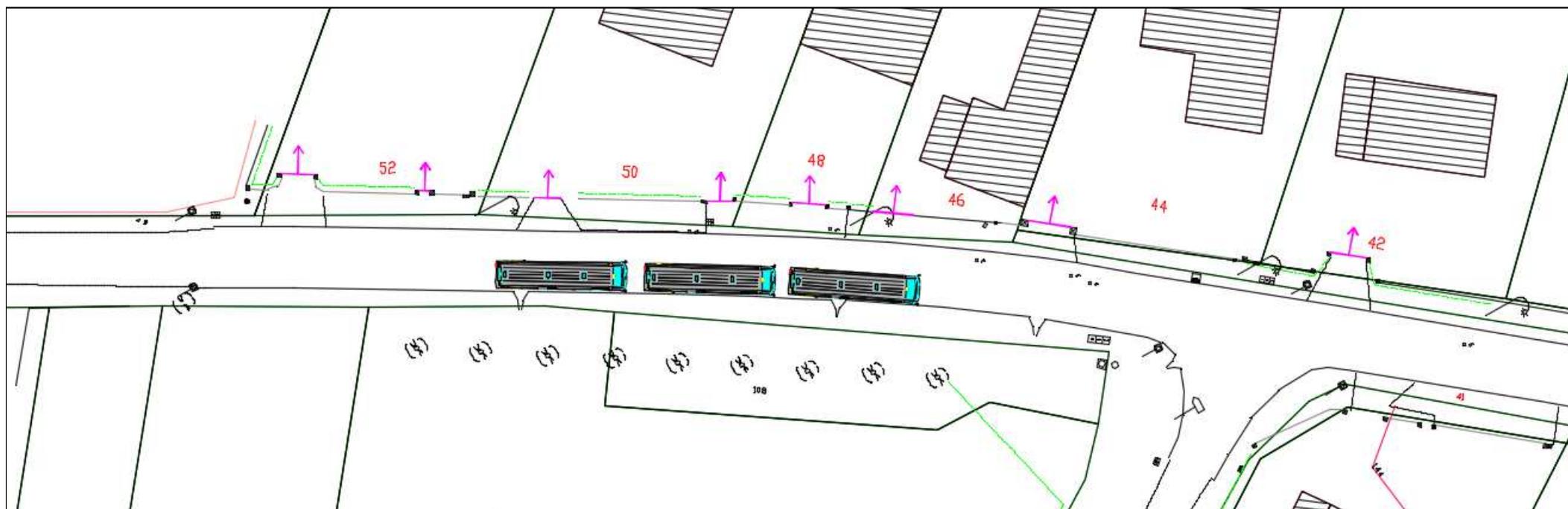
Rumigny - traversée de la Commune (RD 75)

Propositions d'aménagement

③ Entrée Ouest - route de Saint-Saulieu

Au niveau de cette entrée, avant la rue d'Oresmaux, 3 cars scolaires se stationnent le matin afin d'offrir une correspondance aux enfants de la commune.

Cette problématique ne permet pas de réaliser un aménagement réducteur de vitesse dans de bonnes conditions de visibilité et de sécurité. Une étude va être menée afin de gérer dans un même projet le stationnement des cars et l'aménagement de sécurité.



Rumigny - traversée de la Commune (RD 75)

Propositions d'aménagement

④ Carrefour rue du Château/de Loeuilly

Le budget de l'opération oblige à reporter cet aménagement après 2020.

Il est envisagé un aménagement du carrefour avec modification de priorité.

La géométrie du carrefour est modifiée pour casser la linéarité de la voie principale (RD 75).

L'axe RD 75 Est / rue du Château devient prioritaire. La perte de priorité de la RD 75 Ouest est gérée par un STOP.



Rumigny - traversée de la Commune (RD 75)

Estimation et calendrier des travaux

2 chicanes-écluses côté Est



Le coût prévisionnel de l'opération est de **30 000 € TTC**

La commune de Rumigny participera financièrement en versant un fonds de concours de 30% du montant HT des travaux. Il est estimé à **7 500 €** et pourra varier en fonction du coût réel des travaux.



Les travaux sont programmés au 2^{ème} semestre 2018